

Comité Technique Académique du 17 octobre 2017

- 1 - Déclarations liminaires : CUI/aide à la direction, salaires, formation, ...
- 2 - Effectifs de rentrée 1er degré : le privé l'emporte sur le public !
- 3 - Contractuels 1^{er} degré : le recrutement devrait commencer !
- 4 - Bilan de l'utilisation des postes à la rentrée 2017 : REP+, PDMQDC, Rased
- 5 - Infos 2nd degré : effectifs, formation, orientation ...

Le SNUipp fait partie de la délégation FSU / CGT au sein du Comité technique Académique (CTA) présidée par Mme la Rectrice de l'Académie de Poitiers. L'ensemble des responsables académiques (secrétariat général, les 4 IA, chefs de service DPE, DOSES, ...) sont présent-e-s. La FSU/CGT est la délégation majoritaire.

Le CTA s'est arrêté à 19h33 ... sans avoir abordé tous les sujets, ni les questions diverses. Le Bilan Social Académique a été reporté au prochain CTA du 23 janvier.

Déclarations liminaires : CUI/aide à la direction, salaires, formation, ...

- **Contrats aidés : déclaration intersyndicale FSU/CGT, UNSA éducation, FNEC-FP-FO, SGEN Cfdt**

Pour le SNUipp-FSU, il est indispensable de créer partout des emplois statutaires d'aide à la direction et au fonctionnement de l'école et de permettre ainsi au/à la directeur-trice d'occuper sa mission première d'animation et de coordination tout en assurant sereinement sa fonction d'enseignant-e.

Réponse de La rectrice : elle suit les consignes nationales et fait en fonction des dotations en postes. Elle a annoncé que la nouvelle IA du 16, Mme Hebrard, avait repris en main le dossier « simplification administrative des tâches de direction » ... Pour le SNUipp-FSU, ces groupes de travail sur la simplification se limitent trop souvent à des déclarations d'intention ou à des principes généraux. Pour le SNUipp-FSU, les tâches administratives de direction doivent impérativement être allégées et il est nécessaire de clarifier et de limiter la responsabilité des directeurs-trices. Les besoins de sécurité des écoles ne peuvent pas reposer sur leur seule responsabilité. Des avancées en termes de rémunération, décharges et formation sont aussi indispensables.

- **Déclaration de la FSU/CGT**

Cette déclaration a abordé de multiples sujets comme le pouvoir d'achat des fonctionnaires en berne et la mobilisation du 10 octobre, la formation continue inexistante, le recrutement de contractuel-le-s, **le respect du temps de travail des personnels en CUI (20h payées = 20 effectuées, ce sont les textes !)** les effectifs très lourds en lycée, l'expérience ProFan en lycée professionnel, la ruralité, le malaise des personnels administratifs ... etc. (déclaration en pj).

La Rectrice a réagi sur la question de la formation pour indiquer qu'il y aurait un bilan effectué sur l'offre du PAF. **Le SNUipp-FSU a indiqué que pour le 1er degré, le bilan était simple, rien n'avait été mis en place pour permettre aux collègues de candidater sur les formations académiques proposées à l'offre !** [retrouvez le courrier du SNUipp-FSU 86 à ce sujet](#)

Effectifs de rentrée 1er degré : le privé l'emporte sur le public

A la rentrée 2017, il y a eu une baisse de 1617 élèves par rapport à la rentrée 2016 dans le 1er degré public sur l'académie de Poitiers, soit -1.1% des effectifs :

- pour le 16, baisse de 434 élèves soit -1.6%
- pour le 17, baisse de 170 élèves soit -0.3%
- pour le 79, baisse de 507 élèves soit -1.7%
- pour le 86, baisse de 506 élèves soit -1.4%

Dans le privé, c'est au contraire une augmentation d'élèves qui a eu lieu, + 80 élèves par rapport à la rentrée 2016 soit + 0.4% :

- pour le 16, augmentation de 6 élèves soit +0.2%
- pour le 17, augmentation de 37 élèves soit +1%
- pour le 79, augmentation de 14 élèves soit +0.2%
- pour le 86, augmentation de 23 élèves soit +0.5%

Pour la FSU/CGT , ces chiffres sont totalement alarmants. La baisse d'attractivité du public par rapport au privé ne doit pas être une fatalité mais un combat à gagner :

- face aux écoles privées qui servent à fuir la mixité sociale (20% de CSP défavorisées en privé contre 40% dans le public) : la recherche de mixité sociale sur l'ensemble des écoles doit être une priorité, et cela relève, au-delà de l'Education Nationale, d'autres politiques de logement, d'habitat, sociales ... Concernant l'Education Nationale, un grand nombre d'écoles qui ont les critères d'éducation prioritaire (REP ou REP+) n'en font pas partie, qu'elles soient en zones rurales ou urbaines, car les critères dépendent des collèges et non des écoles. **Le SNUipp-FSU continue de porter la nécessaire révision des cartes de l'éducation prioritaire et ce, indépendamment des secteurs des collèges.**

- face aux écoles privées qui fleurissent en promettant d'enseigner « autrement » et en communiquant sur certains noms connus Freinet, Montessori, Steiner, Reggio etc. (voir [article](#)), il faut opposer une école publique de qualité à laquelle il faut donner de bonnes conditions d'apprentissages des élèves. La recherche ne fait pas l'école, c'est le pédagogue par son expertise qui transpose le fruit de la recherche en séances d'apprentissage. Pour cela il doit avoir une formation initiale et continue de qualité, des moyens pour mettre en oeuvre sa pédagogie, de la confiance et du temps libéré pour construire, travailler en équipe ... **Sur la question du temps, le SNUipp-FSU revendique la baisse du temps d'enseignement sans baisse du temps scolaire pour les élèves afin de répondre aux exigences d'une société qui assigne à l'école toujours plus de missions sans lui donner les moyens de les assurer. Cette revendication du SNUipp-FSU dès sa création implique plus de maîtres que de classes et la déconnexion du temps élèves et du temps enseignant-es.**

Le SNUipp-FSU milite pour que le financement par les fonds publics soit réservé à l'école publique afin d'offrir à tous les élèves du territoire une scolarisation de qualité, gratuite et créatrice d'égalité.

Recrutement de contractuels dans le 1er degré

La rectrice a annoncé que l'académie souhaitait recruter des contractuels dans le 1er degré.

La FSU/CGT s'est opposé à ce type de recrutement alors qu'il reste encore des inscrit-e-s sur la liste complémentaire du CRPE 2017. Le SNUipp-FSU continue à demander l'utilisation de la liste complémentaire, car cela est une assurance pour les recruté-e-s de bénéficier d'une formation et de pouvoir avoir la possibilité d'une titularisation à court terme – voir pétition du SNUipp-FSU

Le texte annonce " Les candidats seront prioritairement sélectionnés parmi les étudiants ayant été admissibles au CRPE. Les étudiants niveau licence seront également éligibles. "

Pour la FSU/CGT, un recrutement en licence va mettre en difficulté les recruté-e-s qui veulent s'engager dans le métier, puisque comme le concours est à BAC+4, ils devront mener de front le métier d'enseignant-e à temps plein tout en tentant de valider une année universitaire en dehors de leurs heures de classe, de leurs préparations, de leurs corrections ...

Le texte annonce aussi : "Les enseignants contractuels feront l'objet d'un accompagnement par des conseillers pédagogiques désignés par les IEN de circonscription."

Le SNUipp-FSU a fait remonter la charge de travail que certain-e-s conseillers/ères pédagogiques déjà subissaient, notamment avec l'accompagnement au quotidien des équipes, les animations de formation et le suivi des T1/T2.

Vote sur le recrutement de contractuels dans le 1^{er} degré : 10 contre (**5 FSU/CGT**, 2 Unsa, 1 Sgen, 1 Snalc, 1 Fo)

Malgré ce vote unanime en contre, comme lors du CTA de juin, la rectrice semble décidée à effectuer des recrutements de contractuel-le-s pour le 1^{er} degré. Malgré les questions du SNUipp-FSU, aucune précision n'a été donnée sur le volume, les dates, les départements concernés ... Le secrétaire général académique, M. Diaz, a seulement indiqué que les règles valant pour les contractuels du 2nd degré ([lien](#)) seraient les mêmes pour le 1^{er} degré et que les procédures de recrutement étaient confiées aux IA.

Bilan de l'utilisation des postes à la rentrée 2017

L'administration a présenté plusieurs tableaux sur l'utilisation des postes obtenus par l'académie en 2017 (79 postes sur l'académie malgré une baisse de 1617 élèves)

- **CP à 12 en REP +** : 42 classes sur l'académie appliquent cette mesure (17 dans le 16, 17 dans le 17, 8 dans le 86). Cela a nécessité l'utilisation de 19 moyens qui ont été pris sur les moyens de remplacement (7 postes, 4 pour le 86 et 3 pour le 16) et ceux réservés pour les ouvertures de rentrée (12 postes, 5 pour le 16 et 7 pour le 17).
- **Moyens de remplacement** : +42 postes à cette rentrée annoncée (+2 dans le 16, +13 dans le 17, +11 dans le 79, +16 dans le 86).
- **Plus de maîtres que de classes (PDMQDC)** : + 11.5 postes à cette rentrée (+4.5 pour le 16, +3 pour le 17, +5 pour le 79, -1 pour le 86). **Le SNUipp-FSU a dénoncé les recommandations effectuées par le ministère, relayées par la rectrice, de limitation de l'utilisation des PDMQDC sur les CP-CE1. Le SNUipp-FSU a indiqué à la rectrice qu'il appelait les équipes à ne pas respecter cette recommandation, mais de pouvoir avoir la possibilité d'aller sur les autres classes comme en maternelle. Pour le SNUipp-FSU, il faut faire confiance aux équipes sur l'utilisation de ce moyen supplémentaire au regard des besoins de l'école.**
- **Moins de 3 ans** : +4 postes à la rentrée 2017 (+1 dans le 16, +3 dans le 86).
- **RASED** : **Le SNUipp-FSU a demandé que les postes RASED puissent aussi figurer au bilan dans ces données académiques.** Le SG académique aux moyens M. Guilbault a indiqué qu'il y a eu 7 postes de Rased créés pour cette rentrée. Cela fait un total de 59,5 postes pour le 16, 106 pour le 17, 63 dans le 79 et 66 dans le 86. **Le SNUipp-FSU demande l'augmentation des moyens de Rased qui sont toujours largement en deça des chiffres de 2010 et réclame les nécessaires départs en formation pour couvrir les postes.**

Le prochain CTA du 23 janvier parlera de la répartition académique des postes 1^{er} degré pour la rentrée 2018.

Infos 2nd degré : effectifs, personnels, formation

- **Effectifs élèves public:** en SEGPA + 48 sur l'académie (-29 dans le 16, + 63 dans le 17, -6 dans le 79, +20 dans le 86) , en EREA + 6 sur l'académie (+9 dans le 16, +10 dans le 17, -4 dans le 79, +11 dans le 86)
- **Des disciplines sous tension** : l'académie avait demandé 76 enseignant-e-s dans le cadre du mouvement inter-académie qui ne sont pas arrivé-e-s : 16 anglais, 17 espagnol, 3 technologie, 3 lettres classiques, 8 économie gestion, 5 math sciences. Il y a 350 à 390 contractuel-le-s dans l'académie, certaines disciplines ne sont pas toujours "couvertes" et cela a doublé par rapport à l'année dernière. (43,38 ETP contre 21,47 ETP l'année dernière)
- **Carte des formations** : de nombreuses modifications (fermetures et ouvertures sur certains CAP, BTS, BAC PRO) sur 13 établissements de l'académie (16 : LP Jean Caillaud, LGT De Valois - 17 : LP/LGT Palissy, LP Rompsay, LGT St Exupery – 79 : LPO Haut Val de Sèvre, LP Signoret, LP De Vinci, LP Barre, LGT Genevoix – 86 : LP Branly, LP Godrier, LP Réaumur) qui amènent à une baisse de 34 places sur l'académie.